

# DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



## LE COUP D'ENVOI, C'EST CE SOIR !

### Partenaires

AUXERRE  
SPORTS

LA BRASSERIE  
BBY  
DES BORDS DE L'YONNE

transdev

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE  
ET DE LA  
PROTECTION DES POPULATIONS

LA POSTE



COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA  
**FRANCE 2019**  
7 JUIN - 7 JUILLET  
LE MOMENT  
DE BRILLER™

### Partenaires

france  
bleu  
auxerre

VW  
Jeannin  
Automobiles

CA  
CHAMPAGNE  
BOURGOGNE  
BANQUE ET ASSURANCES

L'YONNE  
RÉPUBLICAINE

E.Leclerc

« Le District, c'est  
VOUS ! »

### Sommaire

Informations	Pages 1 à 8
Actualités	Pages 9 et 10
Procès-Verbaux	Pages 11 à 18



# INFORMATIONS



© FIFA TM

FIFA WOMEN'S  
WORLD CUP  
FRANCE 2019™

7 june - 7 july



# SOUTENEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE !

Afin d'encourager l'Equipe de France Féminine et de l'aider à atteindre le meilleur des résultats, la FFF invite chaque ligue, chaque district, chaque club, chaque licencié, chaque pratiquant, chaque bénévole, chaque dirigeant, chaque supporter, chaque français, à se joindre au mouvement de soutien à l'Equipe de France Féminine :

Le mouvement  
« *Fiers d'être BleuEs* »

Pour cela, n'hésitez pas à partager dès aujourd'hui votre soutien avec les [vidéos](#) ou visuels en utilisant **#fiersdetrebleues @equipedefrance**.



Pour vous permettre de soutenir au mieux les Bleues, la FFF met une nouvelle fois à disposition de votre district, mais aussi des ligues et des clubs [plateforme en ligne](#) sur laquelle vous pourrez télécharger librement des posters et des jeux. Elle continuera à être enrichie jusqu'au début de la compétition.

**Pour recevoir des accessoires / goodies** pour décorer vos infrastructures, il vous suffit de vous inscrire **avant le 22 avril** sur la plateforme en ligne à l'aide **d'un code unique** que vous allez recevoir prochainement.

*Ligue du Football Amateur*



DISTRICT DE L'YONNE  
DE FOOTBALL

15  
JUIN



PREMIERS MATCHS  
(PLATEAUX)

À PARTIR DE 13H

FINALE  
SÉNIORS

20H30



STADE  
DE L'ARBRE SEC  
AUXERRE



AUXERRE

Yonne  
républicaine

transdev  
RAPIDES DE BOURGOGNE

LA BRASSERIE  
BBY  
DES BORDS DE L'YONNE

ibis

AUXERRE  
SPORTS

E.Leclerc Auxerre

France  
bleu

GARÇONS & FILLES  
U6/U9



# JOURNÉE NATIONALE des Débutants

VIENS FÊTER LA FIN DE LA SAISON AVEC TON CLUB !



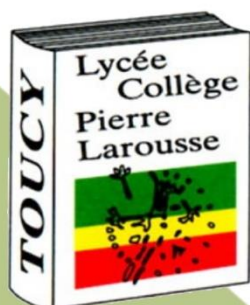
**Samedi 22 juin 2019**  
**Stade Maurice Laguillaumie**  
**Appoigny**



FFF.fr @equipedefrance @fff

OPTION SPORTIVE

# FOOTBALL



Tu es PASSIONNÉ de Foot

Tu vas RENTRER EN 6° ou EN 5°

Participes au CONCOURS D'ENTRÉE de  
l'option foot du Collège Pierre LAROUSSE de Toucy  
SAISON 2019/2020 !



## RENDEZ-VOUS

le Mercredi **12 juin** de 14h00 à 17h30

au stade de Toucy

pour les tests

Jonglage / Conduite de Balle  
/ Oppositions



Collège Pierre Larousse TOUCY

Renseignement au verso et  
aupres de Tristan au 06 86 66 33 84



VILLE DE TOUCY

## Au stade de Toucy muni de :

- Ton équipement de foot : maillot, short, chaussettes, chaussures de football pour un terrain gazonné, protèges-tibias, serviette pour la douche.

- De ton dossier :

- Documents administratifs et sportifs
- Bulletins scolaires des 1er et 2ème trimestre 2018/2019.

## Au programme :

- Test conduite de balle
- Test Jonglage
- Oppositions

Pour obtenir des informations,  
veuillez contacter Tristan au 0686663384

QU'EST-CE QUE L'OPTION FOOTBALL DU COLLÈGE PIERRE LAROUSSE ?

Option proposée aux 6e et 5e du collège Pierre Larousse

financée par les clubs de Toucy et Diges Pourrain

Soutenue par le District de l'Yonne, la ville de Toucy

### PRATIQUER L'ACTIVITÉ FOOTBALL :

Un éducateur diplômé pour encadrer les enfants

Une séance d'entraînement de 2h tous les Lundi aménagées dans l'emploi du temps

36 entraînements durant l'année scolaire

### RÉUSSIR SA SCOLARITÉ :

Suivi et lien entre l'option et la scolarité

Appréciation de l'éducateur dans le bulletin trimestriel

Bulletin sportif spécifique

# OPÉRATION 2<sup>ÈME</sup> ÉTOILE

## MESSAGE À L'ATTENTION DES CLUBS

Nous vous l'annonçons depuis plusieurs mois, la FFF lance ces jours-ci l'opération clubs 2<sup>ème</sup> étoile.

Vous étiez le 15 février dernier, destinataires d'un mail sécurisé sur votre messagerie officielle, vous indiquant la marche à suivre pour accéder à la plateforme <https://footamateur.fff.fr/> via un lien personnalisé. Vous avez également la possibilité de vous identifier directement sur cette plateforme, un mail



sécurisé vous étant retourné sur votre messagerie officielle avec le même lien personnalisé. Vous pourrez ainsi découvrir sur votre espace personnel les bons « dotation » auxquels vous avez droit.

**Attention**, dans un premier temps, seuls les kits « matériel sportif » pourront être sélectionnés pour les clubs bénéficiant d'un bon de 600 € et/ou 700 €. Une période de 3 semaines sera alors réservée à cette sélection, jusqu'à épuisement des stocks.

Passée cette date, vous aurez alors à sélectionner vos kits « textile » par le téléchargement de bons « dotation » que vous devrez par ailleurs présenter auprès du distributeur sélectionné.

Pour rappel, les clubs ciblés par cette opération sont les suivants :

- Clubs comptabilisant moins de 100 licenciés ou clubs spécifiques futsal (10 licenciés minimum) : bon d'une valeur de 500 € (kit « textile » uniquement)
- Clubs comptabilisant au moins 10 garçons licenciés de U6 à U13 : bon d'une valeur de 600 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)
- Clubs comptabilisant au moins 10 filles licenciées de U6 à U13 : bon d'une valeur de 700 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)

Au total, ce sont près de 13 400 clubs qui sont concernés par l'opération, soit au total plus de 16 900 bons « dotation » offerts à l'échelle nationale.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à solliciter (au même titre que les clubs) les services de la Fédération uniquement par mail à l'adresse suivante : [operationclubs2etoiles@fff.fr](mailto:operationclubs2etoiles@fff.fr).



# MY COACH BY FFF À VOTRE SERVICE



Lancée cette saison par la Fédération Française de Football, la plateforme My Coach by FFF est ouverte à tous dirigeants et éducateurs licenciés. Elle se double d'une application mobile.

Depuis le 1er juillet dernier, les dirigeants et éducateurs licenciés à la FFF ont accès gratuitement à My Coach by FFF, un outil unique qui les assiste au quotidien dans la gestion de leur équipe et met à leur disposition des procédés d'entraînements établis directement par la DTN.

Cette application est synchronisée avec le système d'information fédéral. Le responsable d'équipe peut ainsi retrouver automatiquement toutes ses données : effectif, calendrier, résultats et toutes les informations issues de la feuille de match informatisée.

La plateforme numérique s'accompagne d'une application mobile, disponible sur [Android](#) et [iOS](#)

## Mode d'emploi

Pour accéder à My Coach by FFF, il faut :

- ✚ Être éducateur ou dirigeant,
- ✚ Avoir une licence valide pour la saison en cours
- ✚ Posséder un compte FFF ([cliquer ici](#) pour en créer un),
- ✚ Se rendre sur [son espace FFF](#).

[Vidéo support](#)

## Vétérans





PV 361 CD 41

Réunion téléphonique du 3 juin 2019

COMITÉ DE  
DIRECTION

**Présents :** Mme BRUNET Florence, MM CAILLIET Christophe, AMARAL Dominique, EHRET Cédric, TRINQUESSE Jean Louis.

## 1. Reprise de décisions du PV 337 CD 39

### Courriel du club d'Aillant Sur Tholon

Après vérification, le bureau du Comité de Direction décide à l'unanimité de sursoir l'amende de 30 € prévue pour ce club concernant, l'absence non excusée sur le plateau du 23 mars 2019.

### Courriel du club Paron FC

Après vérification, le bureau du Comité de Direction décide à l'unanimité de sursoir l'amende de 30 € prévue pour ce club concernant, l'absence non excusée sur le plateau du 06 avril 2019.

### Courriel du club de Saint Fargeau

Après vérification, le bureau du Comité de Direction décide à l'unanimité de sursoir l'amende de 30 € prévue pour ce club concernant, l'absence non excusée sur le plateau du 06 avril 2019.

**Le Président du District de l'Yonne de Football**

Christophe CAILLIET

**La Secrétaire de séance**

Florence BRUNET

**Présents** : MM Ehret Cédric- Michel Jovignot – Briffaux Jérôme

### **Homologation de tournois**

Après examen des demandes et des règlements fournis par les clubs, la commission technique décide d'homologuer les tournois suivants :

- **Aillant**
  - le samedi 8 juin 2019 : tournoi U18
- **Cerisiers**
  - le samedi 15 juin 2019 : tournoi vétérans
  - le dimanche 16 juin 2019 : tournoi seniors
- **Gron Véron**
  - Les 29 et 30 juin 2019 : tournois jeunes et féminines « challenge Grégory Berthier »
- **Malay Le Grand**
  - le samedi 22 juin 2019 : rassemblement U6-U7
- **St Georges**
  - le samedi 15 juin 2019 : tournoi U11
  - le dimanche 30 juin 2019 : tournoi vétérans « Michel Querry »

**Rappel aux clubs** : il est important pour chaque club de veiller à apporter suffisamment d'arguments afin que la commission puisse apprécier la pertinence de chaque demande pour l'homologation des tournois.

**Le Président**  
Cédric EHRET

**Présents** : MM Trinquesse – Batréau – Barrault - Rollin

**Assiste** : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 00.

## 2. Forfaits

### **Match 52959.1 du 01.06.19 Paron FC 2 – Pont/St Sérotin U18 Départemental 2 gr A**

La commission, vu le courriel du club de Paron FC en date du 01.06.19,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Paron FC 2 au bénéfice de l'équipe de Pont/St Sérotin,
- score : Paron FC 2 = 0 but, - 1 pt – Pont/St Sérotin = 3 buts, 3 pts,
- amende 30 € au club de Paron FC.

### **Match 52988.1 du 01.06.19 St Fargeau – St Georges U18 Départemental 2 gr B**

La commission, vu le courriel du club de St Fargeau en date du 31.05.19,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de St Fargeau au bénéfice de l'équipe de St Georges,
- score : St Fargeau = 0 but, - 1 pt / St Georges = 3 buts, 3 pts,
- amende 30 € au club de St Fargeau.

### **Match 52491.1 du 01.06.19 Aillant – Héry/Gurgy U15 Départemental 2 gr B**

La commission, vu le courriel du club d'Héry en date du 31.05.19,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Héry/Gurgy au bénéfice de l'équipe d'Aillant,
- score : Aillant = 3 buts, 3 pts – Héry/Gurgy = 0 but, - 1 pt,
- amende 30 € au club d'Héry.

## 3. Matches non joués

### **Match 51010.2 du 02.06.19 Soucy Thorigny 2 – St Sérotin Départemental 4 gr A**

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de Soucy Thorigny 2 était incomplète au coup d'envoi, 7 joueurs présents,
- en application de l'article 159 des R.G.,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe de Soucy Thorigny 2 au bénéfice de l'équipe de St Sérotin,
- score : Soucy Thorigny 2 = 0 but, - 1 pt / St Sérotin = 3 buts, 3 pts.

**Match 52958.1 du 01.06.19 FC Gatinais – Sens Franco Portugais U18 départemental 2 gr A**

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de Sens Franco Portugais était incomplète au coup d'envoi, 6 joueurs présents,
- an application de l'article 159 des R.G.,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe de Sens Franco Portugais au bénéfice de l'équipe du FC Gatinais,
- score : FC Gatinais = 3 buts, 3 pts / Sens Franco Portugais = 0 but, - 1 pt.

**Match 52986.1 du 01.06.19 Toucy/Diges.Pourrain – Charbuy/Auxerre Sp Citoyens U18 Départemental 2 gr B**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le mercredi 5 juin 2019 à 17 h 00.

**Match 52524.1 du 01.06.19 E.C.N. – St Georges U15 Départemental 2 gr C**

La commission, vu les pièces au dossier,

- donne ce match à jouer le 8 juin 2019 à 14 h 00.

**4. Feuilles de matchs informatisées**

**Match 50326.2 du 02.06.19 Appoigny 2 – Perrigny Départemental 3 gr B**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et de l'imprimé du constat d'échec FMI,
- met le dossier en attente de décision : participation d'un joueur suspendu.

**Match 50327.2 du 02.06.19 Auxerre Sp Citoyens – Auxerre Stade 3/Chevannes 2 Départemental 3 gr B**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Auxerre Sp Citoyens = 1 – Auxerre Stade 3/Chevannes 2 = 2,
- amende 46 € pour absence de transmission sur la tablette et 30 € pour non envoi du constat d'échec FMI au club d'Auxerre Sp Citoyens.

**Match 51118.2 du 02.06.19 Charbuy – Andryes Départemental 4 gr C**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Charbuy = 7 / Andryes = 2.

## **Match 52958.1 du 01.06.19 FC Gatinais – Sens Franco Portugais U18 départemental 2 gr**

### **A**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et de l'imprimé du constat d'échec FMI,
- confirme la décision prise ci-dessus donnant match perdu par pénalité à l'équipe de Sens Franco Portugais.

## **Match 52305.1 du 01.06.19 Auxerre AJ 3 – Appoigny U15 Départemental 1**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Auxerre AJ 3 = 7 / Appoigny = 0,
- amende 30 € au club d'Auxerre AJ 3 pour non envoi de l'imprimé de constat d'échec FMI.

## **5. Programmation coupes seniors et jeunes**

### **COUPE DE L'YONNE SENIORS**

Finale le 15 juin 2019 à 20 h 30 au stade de l'Arbre Sec à Auxerre

- Match APPOIGNY 1 – SENS FRANCO PORTUGAIS 1

### **COUPE PREVEL**

Finale le 15 juin 2019 à 17 h 00 au stade de l'Arbre Sec à Auxerre

- Match PARON FC 2 – ST FARGEAU 1

### **COUPE DE L'YONNE FEMININE A 8**

Finale le 15 juin 2019 à 18 H 45 au stade de l'Arbre Sec à Auxerre

- Match AVALLON VAUBAN FC/SEMUR EPOISSES – MONETEAU/TOUCY

### **COUPE DE L'YONNE U18**

Finale le 15 juin 2019 à 18 H 00 au stade de l'Arbre Sec à Auxerre

Tirage effectué le mercredi 12 juin 2019

### **COUPE DE L'YONNE U15**

Finale le 15 juin 2019 à 14 h 30 au stade de l'Arbre Sec à Auxerre

Tirage effectué le mercredi 12 juin 2019

### **COUPE DE L'YONNE U13**

Plateaux de 13 H 00 à 17 H 00



### **Finale rurale**

- Equipes qualifiées : DIGES.POURRAIN/TOUCY – FC GATINAIS – FONTAINE LA GAILLARDE - HERY

### **Finale urbaine**

- Equipes qualifiées : AJA 2 – APPOIGNY/FLEURY – GJ SENS 2 – PARON FC

### **CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11**

Plateaux de 13 H 00 à 17 H 00

### **Finale rurale**

- Equipes qualifiées : BRIENON – CHAMPS SUR YONNE – HERY – MALAY LE GRAND

### **Finale urbaine**

- Equipes qualifiées : AJA – PARON FC – ST CLEMENT ONZE – TOUCY/SAINTS

## **6. Questions diverses**

### **Match 50392.2 du 02.06.19 Guillon – Chatel Censoir Départemental 3 gr C**

Courriel du club de Chatel Censoir en date du 02.06.19.

La commission, vu les pièces au dossier,

- demande à Mr Schutze Anthony, arbitre de la rencontre, et à Mr Long Anthony, délégué, un rapport concernant le déroulement de la rencontre, et ce par écrit pour le mardi 11 juin 2019, date impérative.

### **Match 50396.2 du 02.06.19 Quarré/St Germain – Serein AS Départemental 3 gr C**

Courriel du club de Serein AS en date du 04.06.19.

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note du courriel du club de Serein AS,
- enregistre le résultat : Quarré/St Germain = 3 / Serein AS = 3.

### **Match 53050.1 du 15.06.19 Paron FC 2 – St Fargeau Coupe Prével**

Courriel du club de St Fargeau en date du 31.05.19.

La commission,

- concernant la couleur des maillots, demande au club de St Fargeau de contacter le club de Paron FC pour l'éventuel choix de couleur mais rappelle au club de St Fargeau que le club recevant pour cette rencontre est Paron FC,
- concernant la seconde question, transmet le mail du club de St Fargeau à la commission d'organisation des coupes.

### **ABSENCE D'ARBITRES**

La commission a pris note des absences des arbitres et les transmet à la C.D.A. :

- D1 50882.2 du 02.06.19 Chevannes – Appoigny : arbitre assistant 1 absent et remplacé sur place
- Département 2 féminin 52808.2 du 02.06.19 Auxerre Stade 3/Courson – Vergigny : arbitre absente

## 7. Participation joueurs suspendus

### **Match 5084.2 du 02.06.19 Monéteau – St Bris Départemental 1**

Participation à la rencontre du joueur HADDACHA Abel Malek du club de Monéteau suspendu. La commission, vu les pièces au dossier, en application de l'article 187 des R.G. – évocation,

- demande au club de Monéteau de fournir ses observations sur la participation de ce joueur et ce par écrit pour le **mardi 11 juin 2019, date impérative.**

### **Match 50196.2 du 02.06.19 Champlost – Vergigny Départemental 2 gr B**

Participation à la rencontre du joueur GRISON Guillaume du club de Champlost suspendu.

La commission, vu les pièces au dossier, en application de l'article 187 des R.G. – évocation,

- demande au club de Champlost de fournir ses observations sur la participation de ce joueur et ce par écrit pour le **mardi 11 juin 2019, date impérative.**

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

### **Match 50326.2 du 02.06.19 Appoigny 2 – Perrigny Départemental 3 gr B**

Participation à la rencontre du joueur DUPONT Maxime du club d'Appoigny suspendu.

La commission, vu les pièces au dossier, en application de l'article 187 des R.G. – évocation,

- demande au club d'Appoigny de fournir ses observations sur la participation de ce joueur et ce par écrit pour le **mardi 11 juin 2019, date impérative.**

## 8. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

### **Journée du 15 juin 2019 – Finales coupes**

- CY : Mme Chéry-Floch Christine
- Coupe Prével : Mr Ménard José
- Finale Féminines : Mme Vié Florence
- Finale U18 : Mr Barrault Norbert
- Finale U15 : Mme Vié Florence

## 9. Prochaines réunions

### **Mercredi 12 juin 2019**

MM Trinquesse – Barrault – Rollin - Schminke

**Mercredi 19 juin 2019**

MM Trinquesse – Batréau - Rollin

Fin de réunion à 17 h 10.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »*

**Le Président de Commission**

Jean-Louis Trinquesse

**Le secrétaire de séance**

Pascal Rollin